

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 4-115-1906 du 17 mai 1906,

n° 4-115-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

17 mai 1906

Numéro JO

n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro

1 juin 1906

### TEXTE INTÉGRAL

la solde de M. Parés, écrivain auxiliaire au Secrétariat Général, est portée de 4 à 8 francs par jour. La présente décision qui aura son effet à compter du 1<sup>er</sup> mai 1906, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.